

HANNUT - ÉVÉNEMENT CARITATIF

Le 29^e Swimmarathon réinventé

Chaque participant pratique l'activité de son choix

Au vu de la crise sanitaire, la formule du Swimmarathon a dû être adaptée. Cette année, tous les participants auront la liberté de se faire parrainer pour une activité de leur choix.

Organisé par le Lions Club de Hannut, le Swimmarathon est une opération caritative, sportive et conviviale de natation. Cet événement a pour but de venir en aide financièrement à des œuvres essentiellement régionales telles que la Passerelle, La Croix-Rouge et La Maison Du Cœur à Hannut.

« Nous constatons que les besoins des œuvres, que nous soutenons ne cessent d'augmenter »,

soutient Jean-François, un des organisateurs. « Il faut des masques et des produits de désinfection,

les soins médicaux sont plus nombreux... » Ces raisons ont poussé le Lions Club à ne pas annuler son événement une deuxième année consécutive. Dans le contexte du Covid, il est évident que la 29^e édition, qui se déroulera fin mars, ne pourra pas être organisée dans les mêmes conditions qu'habituellement. La formule a donc été réinventée pour l'occasion. Renommé « Le Swim 21 c'est chez toi, c'est partouuuu ! », il propose de se faire parrainer pour réaliser une activité sportive ou récréative, seul ou en groupe.

AUCUNE RESTRICTION

Concrètement, toute activité peut-être parrainée. « Des longeurs de piscine ou de bai-



Habituellement, le Swimmarathon est une opération caritative, sportive et conviviale de natation. © D.R.

« Aucune somme limite n'est imposée. Le seul objectif est de nous aider à aider »

gnoire, des kilomètres pour aller à l'école, au boulot, ou même des heures de vélo d'appartement... », liste Jean-François. Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site « www.swimmarathon.be » et de collecter les parrainages qui seront versés aux œuvres soutenues. « Aucune

somme limite, ni minimale ni maximale, n'est imposée. Le seul objectif est de nous aider à aider », précise l'organisateur. Des vols-au-vent et des boulettes sauce chasseur avec frites peuvent également être commandés et livrés pour 15€. « On peut même se faire parrainer par

frite mangée », sourit Jean-François. Comme chaque année, les écoles de Hannut participantes se joindront à cette action en nageant. Une récompense est prévue pour la personne qui récoltera le plus de sponsors. ●

FIONA SORCE

WAREMME - ENERGIE

650 panneaux photovoltaïques chez Jean Gielen

En vue de réaliser des économies d'énergie et de consolider son activité, l'atelier Jean Gielen de Waremmme, une Entreprise de Travail Adapté qui contribue, depuis 1970, à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, va investir dans des panneaux photovoltaïques. 650 panneaux précisément.

Pour financer ce prêt de 156.000 euros, l'ASBL est passée par Wallonie Santé, le fonds d'investissement wallon actif dans le secteur de la Santé et de l'Action sociale. « Dans le cadre des accords de Kyoto, des fonds ont été accordés à des instances publiques pour financer la transition énergétique. Wallonie Santé a ainsi obtenu 20 millions d'euros. Avec cette enveloppe, nous n'accordons pas de subsides, ce qui est interdit par la commission européenne, mais des financements dans les domaines de la santé et de l'action sociale, à



Une puissance totale de 249 kWc. © Enersol

des conditions très avantageuses, meilleures que les banques », relève David Leclercq, Communication Officer. Créée à l'initiative du Lion's Club de Waremmme, l'ETA Jean Gielen est partenaire du secteur agroalimentaire en matière de conditionnement, de co-packing, de logistique ou de stockage des approvisionnements. Depuis 2010, la spécialisation de l'entreprise s'est accélérée et se concentre davantage sur le conditionnement agroalimentaire sec et liquide pour lequel la structure vient d'ailleurs d'investir (avec Celabor) dans des machines de pasteurisation à froid uniques en leur genre.

28 % DES BESOINS COUVERTS

L'investissement est mené en partenariat avec Enersol, spécialiste du photovoltaïque et des énergies vertes. L'implantation comptabilisera 650 panneaux d'une puis-

sance totale de 249 kWc (kilowatt-crête), ce qui permettra de couvrir jusqu'à 28% des besoins de l'entreprise en électricité, soit une économie annuelle équivalente à 30.000 € et des rejets en CO2 réduits de 120 tonnes/an. L'installation des panneaux devrait avoir lieu dans

L'ETA a acheté machines de pasteurisation à froid uniques

le courant de cette année.

« En finançant 100% du projet, Wallonie Santé soutient l'activité économique de l'ASBL, son emploi ainsi que le volet transition énergétique de cette structure d'accueil à très haute valeur ajoutée pour personnes handicapées.

Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir accompagner de beaux projets tels que celui de l'ETA Jean Gielen qui parviennent à associer soutien économique au secteur des personnes fragilisées et développement durable », se félicite Philippe Buelen, président du Comité de direction et CEO de Wallonie Santé.

« UN GAGE D'INCLUSION »

Financée sur 10 ans, cette installation sera rentabilisée en 7 ans. La Ville de Waremmme se réjouit de cet investissement. « Le projet qui y est mené est un formidable gage d'inclusion », lance Jacques Chabot, le bourgmestre de Waremmme. Raphaël Dubois, échevin de l'énergie, s'intéresse quant à lui à la formule de financement pour les institutions de soins et d'inclusion sociale du territoire, ainsi que pour les projets communaux. ●

A.G.

MARCHIN - SÉJOUR

Votre bulle au Château de Tharoul

Face à la crise, « il faut se réinventer », témoigne Pascale van de Put, propriétaire avec son époux du magnifique Château de Tharoul (dans la commune de Marchin). Depuis bientôt un an, les restrictions sanitaires entravent en effet fortement les activités de ce domaine.

« Depuis mars, on est quasiment à l'arrêt », explique la gérante, qui a donc décidé de mettre en place un système de « chambres d'hôtes » en plus petits groupes. Le château datant du 18^e siècle dispose de 36 lits, avec treize chambres et un dortoir... et est habituellement réservé par un seul et même groupe familial d'une vingtaine ou une trentaine de personnes, qui privatisent le lieu le temps d'un séjour.

Les grands groupes étant actuellement interdits, les propriétaires divisent désormais le château en différentes « bulles », ce qui permet de pouvoir accueillir de nouveau des résidents. « Grâce à cela, on peut continuer une activité, et rendre un service aux gens qui veulent se détendre. C'est un peu une bulle d'oxygène ».

PRESQUE COMPLET POUR MARS

Afin de respecter les mesures sanitaires, le couple a décidé de se limiter à trois bulles simultanément. « Les personnes qui réservent ont une chambre, un salon privatif et une salle à manger. Les gens ne se croisent pas, et le parc de 4,5 hectares est suffisamment grand », précise la gérante.

Sur place, les résidents peuvent avoir accès au sauna, au snooker, à l'espace fitness, au feu ouvert... Comptez environ 300€ pour la chambre double (repas gastro-

« Les grands groupes étant actuellement interdits, on divise le château en différentes bulles »

mique et petit déjeuner compris). « On a la chance d'avoir des restaurateurs de qualité autour de chez nous : Arabelle Meirlaen, La Roseraie... On fait donc des pro-

positions de take-away, on va chercher le repas, on le réchauffe et on le sert », indique Pascale van de Put.

Et il faut dire que le succès est au rendez-vous : l'établissement affiche quasiment complet pour tout le mois de mars ! Notons que le service est uniquement disponible le samedi.

En fonction des résultats, le concept pourrait à terme même se pérenniser. « Cette formule pourrait perdurer pour les périodes les plus creuses, quand on a moins de groupes ». ●

ROMAIN MASQUELIER

à noter <http://www.chateaudetharoul.be/>



Le château est divisé en trois bulles. © D.R.